

Le 7 février 1767- Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18

Exemple des petits tracassés auxquels Poivre devra s'habituer à être confronté. Ici, comment attribuer les logements dans un vaisseau, sachant qu'il n'est pas possible de satisfaire tout le monde.

A Lorient le 7 février 1767

Monseigneur,

Vous m'avez donné l'ordre à Paris de distribuer sur les différents vaisseaux de la Compagnie les passagers qui doivent embarquer cette année pour nos îles, et qui ne tiennent point aux Compagnies de la Légion que vous y faites passer. En conséquence de cet ordre, j'ai placé depuis plus de deux mois sur le vaisseau *L'Adour*¹, une jeune dame créole de l'Isle de France, qui retourne avec son mari nommé M. Voisin, dans son pays natal pour y recueillir quelques biens paternels qui leur sont dus. Depuis deux jours il est arrivé ici un M. Mesnard qui se prétend capitaine en pied de la Légion, et être porteur d'un ordre de vous pour passer avec Mme son épouse sur le même vaisseau *L'Adour*. Je sais qu'il n'est point du tout officier en pied, et je doute fort de l'ordre dont il assure être le porteur, et qu'il n'a pu me montrer. Ce monsieur prétend, en vertu de cet ordre, déplacer cette jeune dame créole qui possède la chambre à bord depuis deux mois, y a fait de la dépense pour la meubler et l'arranger. J'ai trouvé la proposition peu honnête, et j'ai refusé de m'y prêter. Je pense bien, Monseigneur, que M. et Mme Mesnard ont de fortes recommandations auprès de vous, et je respecte fort leurs protecteurs, mais s'ils sont honnêtes, ils ne me sauraient jamais gré d'avoir fait une injustice ou une malhonnêteté en faveur de leurs protégés. Il est vrai que j'avais d'abord destiné M. et Mme Mesnard sur le vaisseau *L'Adour*, mais voyant le vaisseau prêt à partir, et eux n'arrivant point, j'ai donné leur place à M. Dutillet, greffier en chef de notre Conseil, qui emmène son épouse et sa fille. Ce greffier que j'avais d'abord placé sur *La Garonne*, en avait été déplacé en mon absence par Messieurs les officiers de la Légion. Il était important que cet officier passât des premiers pour se trouver à l'Isle de France à l'ouverture de notre Conseil, et mettre en règle les enregistrements de toutes les pièces qui composent notre législation.

J'ai proposé à Monsieur et à Madame Mesnard de les loger sur le vaisseau *La Paix*, beaucoup plus commodément qu'ils ne sauraient l'être sur *L'Adour*, le premier de ces bâtiments est beaucoup plus grand que l'autre, et n'a encore aucun logement de distribué. Il doit partir à la fin du courant, si vous avez quelques ordres à donner à ce sujet, ils feront cesser toutes discussions de part et d'autre.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A Lorient le 2 février 1767

* * *

¹ Ce nom, ici et plus bas, est orthographié : *LaDour*.